Cahiers de recherche sociologique



Femmes et engagement : représentations, espaces et enjeux

Anne Quéniart and Jocelyne Lamoureux

Number 37, 2002

Femmes et engagement

URI: https://id.erudit.org/iderudit/1002316ar DOI: https://doi.org/10.7202/1002316ar

See table of contents

Publisher(s)

Département de sociologie - Université du Québec à Montréal

ISSN

0831-1048 (print) 1923-5771 (digital)

Explore this journal

Cite this document

Quéniart, A. & Lamoureux, J. (2002). Femmes et engagement : représentations, espaces et enjeux. *Cahiers de recherche sociologique*, (37), 5–18. https://doi.org/10.7202/1002316ar

Tous droits réservés © Cahiers de recherche sociologique, 2002

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/



Femmes et engagement: représentations, espaces et enjeux

Anne QUÉNIART et Jocelyne LAMOUREUX

Présentation

Terminer la préparation du présent numéro des Cahiers de Recherches sociologiques au lendemain du deuxième tour des élections présidentielles françaises a de quoi faire réfléchir à la problématique globale de l'engagement. Qu'a-t-on pu, entre autres, y observer? Tout à la fois une importante abstention au processus électoral et un raz le bol des partis traditionnels, puis une mobilisation exceptionnelle, un sursaut civique pour dire non à l'extrême droite et oui à la démocratie. oui au pluralisme ethnoculturel, oui à la tolérance et à une certaine orientation du vivre-ensemble. Des jeunes hommes et femmes, qu'on dit dépolitisés, désengagés, désaffiliés ou encore allergiques aux modes classiques de participation sociale et politique, qui, par dizaines de milliers, non seulement s'initient ou renouent avec des formes de protestation dans des manifestations de rue, mais redécouvrent l'importance cruciale du bulletin de vote. Des femmes qu'on dit si promptes aux choix sécurisants et conservateurs qui votent en moins grand nombre que les hommes pour l'extrême droite et en plus grand nombre pour la gauche¹.

En fait, c'est comme si le thème de base de l'engagement n'avait pas fini de nous tarauder, de nous inciter à la nécessité de poursuivre, d'intensifier et de raffiner nos interrogations et nos analyses. À une époque dans la société de haute modernité, qu'on dit si désenchantée, si frileusement repliée sur la sphère intime, si crispée sur ses acquis, si

Voir l'entrevue de F. Gaspard, sociologue, accordée le 5 mai 2002 sur TV5 et E. Vallet, «Les femmes et l'extrême droite en France», Le Devoir, 8 mai 2002, p. A8.

indifférente ou cynique à l'égard du politique; à une époque où se redessinent, surtout chez les jeunes, de nouvelles modalités, des formes inédites de participation sociale et politique, d'investissement personnel dans les affaires de la cité; à une époque où les mutations de l'architecture de l'État-providence font en sorte que s'impose le discours sur la responsabilisation des familles (lire des femmes) et la communautarisation des services (lire encore les femmes qui, par exemple au Québec, forment jusqu'à 80% de la mouvance communautaire), le thème de l'engagement est riche et pertinent.

Nous avons choisi de l'aborder sous l'angle de l'engagement et des femmes et de l'éclairer par diverses perspectives sociologiques, politiques et anthropologiques féministes. Notre objectif est double. D'abord explorer et redonner une visibilité à de multiples espaces concrets où s'exercent l'engagement des femmes, autant dans les sphères domestique, de la société civile, du travail et du politique. Pour ce faire, sans prétendre, loin de là, à l'exhaustivité, nous avons sollicité des recherches-terrain, des analyses de pratiques diverses qui, à partir de la parole des femmes, avaient cerné au plus près certaines de leurs représentations et pratiques: soins réguliers à des proches dépendants, métiers dans les services aux personnes à domicile, résistances de jeunes femmes aux modes d'engagement de leurs aîné-e-s, militantisme de d'autres jeunes femmes dans une association nationale de femmes, organisation et action féministes dans les instances internationales, travail des élues dans un parlement.

En second lieu, nous visons à interroger le sens et les enjeux de ces pratiques. La polysémie de la notion d'engagement complique l'analyse. Un détour par les encyclopédies nous apprend que ce concept serait né après la Seconde Guerre mondiale dans la foulée des travaux de Jean-Paul Sartre. Il désignait alors «la pensée ou l'art de celui qui renonce au confort que pourrait lui assurer sa position d'intellectuel ou d'artiste, pour prendre part aux conflits sociaux de son temps, le plus souvent pour y défendre les valeurs menacées et surtout les faibles, les persécutés et les exploités qui n'ont pas eux-mêmes la parole²...».

Dans les champs de la sociologie et de la science politique, le concept d'engagement sous-tend d'abord une injonction à agir pour la col-

^{2.} Adorno, cité dans *Encyclopédie philosophique universelle. II. Les notions philosophiques*. Dictionnaire 1, Paris, PUF 1990, p. 788.

lectivité, seul ou par le biais d'un groupe³. Il se présente comme une dimension de la citoyenneté politique⁴. Parler dans ce sens de l'engagement et des femmes, c'est soulever le problème de leur exclusion du champ politique et même plus, de la définition de la citoyenneté. On connaît sans doute les travaux, exceptionnellement éclairants à cet égard, de Pateman, Scott et Young⁵, entre autres.

L'engagement est aussi associé à l'idée, comme nous l'avons d'abord souligné, de militantisme ou de défense des droits des laissés-ées pour compte de la société: il se distingue alors des notions plus larges de participation sociale ou civique ou de bénévolat, davantage porteuses de consensus ou d'adhésion aux valeurs partagées par la majorité que de conflits ou de changements sociaux ou politiques⁶. Il implique le passage à l'action, mais aussi à une visibilité et à une audibilité dans le débat public, exposant les personnes aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Plusieurs des luttes et des initiatives du mouvement des femmes depuis quelques décennies ont eu lieu sur le registre de l'engagement social afin de changer les mentalités, percer les forteresses de mépris et d'exclusion, faire émerger sur la place publique des pratiques taboues et les constituer en questions de société. Mais loin de n'être que des êtres de besoins, auxquels il faille des mesures sociales, les femmes sont des êtres de paroles désirant enfin accéder à une véritable citoyenneté politique, passer «d'instrumentales à inaugurables», «devenir les cosujets de la chose commune», «avoir pleine autorité sur le bien commun», comme le dit si bien Françoise Collin⁷.

L'engagement politique dans la tradition philosophique est aussi associé à celui de responsabilité, dans le sens de la capacité d'un individu à demeurer sensible à la différence d'autrui, à prendre un engage-

^{3.} Voir entre autre P. Perrineau (dir.), «Introduction», dans *L'engagement politique: déclin ou mutation*?, Paris, Presses de la fondation internationale des sciences politiques, 1994 et D. Helly, «Une injonction: appartenir, participer. Le retour de la cohésion sociale et du citoyen», *Lien social et politique*, nº 41, 1999.

^{4.} Voir D. Schaffer, Qu'est-ce que la citoyenneté?, Paris, Gallimard, 2000.

C. Pateman, The sexual Contract, Cambridge, Polity Press; The Disorder of Women, Cambridge, Polity Press, 1988-1989; J. Scott, La citoyenne paradoxale, Paris, Albin Michel, 1998; I.-M. Young, Inclusion and Democracy, Oxford, Oxford University Press, 2000.

^{6.} D. Schapper, op. cit.

^{7.} F. Collin, «Démocratie homogène, démocratie hétérogène», *Conjoncture*, nº 17 (automne), 1992, p. 129, 127.

ment et à le respecter⁸. Il en partage l'idée de l'acte posé (la réponse) dans un contexte libre et volontaire. Il rappelle aussi la dimension interactive du processus: on est responsable à l'égard des autres, par exemple dans la sphère intime de la famille ou des amitiés, dans le registre de la proximité. Or, on sait à quel point cette forme d'engagement est très souvent sexuée. Comme le souligne Josée Belleau:

Étant donné leur assignation séculaire à la famille, l'immense majorité des femmes, volontairement ou contre leur gré, ont, historiquement, d'abord produit, puis entretenu, soigné, éduqué et socialisé des êtres humains [...] les femmes sont devenues, au cours des siècles, des expertes dans la conception, l'organisation et la production d'activités offrant une réponse immédiate et anticipée aux différents besoins humains, sociaux et culturels de leurs familles et de leurs communautés⁹.

Nous n'avons surtout pas voulu escamoter ces formes d'engagement.

Quelques fils conducteurs traversent ce numéro sur l'engagement et les femmes. D'abord, l'importance et l'étendue du travail sur le lien social, son maintien, son ratissage. Ensuite, la tension toujours à l'œuvre entre, d'une part, la nécessité de tenir compte de l'expérience singulière des femmes, des positions spécifiques inscrites dans l'histoire et la culture et, d'autre part, les tentations de glissements qui essentialisent les différences ou figent les identités soi-disant féminines, bien sûr en opposition aux registres masculins. Puis, les tensions entre, cette fois, le terrain du social qui nous est toujours plus familier que celui du politique et l'exigence de ne pas délégitimer et de (re)penser le rapport des femmes au politique et au pouvoir sur le mode de la multiplicité. Enfin, cette constante interaction, interpénétration entre les sphères privées et publiques.

^{8.} Voir à cet égard E. Lévinas, *Totalité et infini. Essai sur l'extériorité*, Paris, Kluwer Academic, 1971; P. Ricoeur «Le concept de responsabilité, Essai d'analyses sémantiques», *Esprit*, nº 206, 1999; S. Gaudet, «La responsabilité dans les débuts de l'âge adulte», *Lien social et Politiques*, vol. 46, 2001, p. 71-84.

J. Belleau, Exposé au colloque L'avenir de la social-démocratie, Atelier «économie sociale», Québec, 27 septembre, 1997, cité dans L. Toupin, «Des indicateurs sociocommunautaires pour estimer le travail des femmes dans les communautés», Recherche en matière de politiques/Policy Research, Ottawa, Condition féminine Canada, 2001, p. 23.

Voyons maintenant les contributions des auteures qui ont accepté de participer à ce numéro.

1. Du sens du don à l'incontournable nécessité de faire autorité

Dans un premier article intitulé «Don, réciprocité et engagement dans les soins aux proches», Francine Saillant et Renée B. Dandurand interrogent la signification et les enjeux de l'engagement social dans des pratiques d'aide et de soins à domicile dispensées par la famille et les proches, dont une immense majorité de femmes.

Se distanciant des approches fonctionnaliste et strictement matérialiste, les auteures passent en revue le paradigme dominant des recherches psychologiques qui tentent de cerner le «fardeau» pesant sur les personnes aidantes pour tenter, entre autres, de mieux (re)équilibrer le partage des responsabilités entre les familles, les services sociosanitaires publics et les ressources communautaires. Elles examinent aussi les théories féministes de l'économie politique qui ont, heureusement, déconstruit la notion «d'aide naturelle» qui camoufle une naturalisation des rapports sociaux de sexe marqués aux sceaux des inégalités et qui les assignent à l'espace privé, affectif, sans reconnaissance du travail effectué. Elles passent rapidement sur la notion de «caring» et sur les visions humanistes ou chrétiennes s'y rattachant, qui substantialisent, d'une certaine façon, les qualités de compassion, sollicitude, sens des responsabilités et don de soi charitable des professions et métiers d'aide et de services effectués par des femmes. Francine Saillant et R. B. Dandurand optent pour une interprétation anthropologique de la théorie du don pour rendre compte des pratiques en cause et examiner de l'intérieur les systèmes de signes, de sens et d'action retenue par les aidantes. Cette approche, sans nier la matérialité, l'ampleur, la complexité et l'invisibilité du travail, s'efforce, à leur avis, de rendre compte du caractère relationnel des gestes d'accompagnement, de souci de l'autre et d'attention impliqués. On se trouve donc dans le registre de la socialité, dans ce qu'elles nomment l'action sur «le malêtre dans le lien social».

Elles scrutent dans le contexte d'une haute modernité individualiste et autonomiste, et d'un moment précis de politiques néolibérales, les persistances de formes traditionnelles du don inscrites dans des rapports sociaux de sexe et d'âge et dans des dispositifs d'obligation réciproque reliés à des statuts et places au sein de la famille restreinte. Ce qui circule, imbriqué dans l'intersubjectivité, dans le geste engagé? Du toucher, de l'environnement, de la médiation avec l'extérieur et surtout la parole, «le maintien dans l'ordre du langage», l'échange qui permet à la personne aidée dépendante d'occuper encore une place de sujet dans l'espace familial, dans l'ordre symbolique et dans certains réseaux plus larges. Pour expliquer le sens de leur engagement dans ces soins, les personnes aidantes évoquent inévitablement une nécessité, un besoin d'agir au service du maintien de la vie et du lien social. On a reçu, on donne, on doit donner, comme le résume les auteures.

Francine Saillant et R. B. Dandurand posent, en conclusion, une question. Ne faudrait-il pas retrouver le sens de cette dette, de cette obligation à parer à la désocialisation de ces centaines de gestes qui «aident à vivre» hors de la stricte sphère domestique, de rapports sociaux de sexe, de la responsabilité d'une génération spécifique? Si les agentes ou actrices du lien social n'utilisent pas le discours de l'engagement dans une œuvre ou une cause, la destination finale de leurs pratiques de don n'en demeure pas moins la société tout entière.

Poursuivant la réflexion sur les formes de l'engagement social des femmes, Marguerite Cognet, dans «Les femmes, les services et le don», rend compte d'une recherche effectuée auprès des auxiliaires familiales et des préposées aux bénéficiaires dans le secteur des soins et services à domicile. On connaît le rôle pivot de ces travailleuses dans le virage ambulatoire et dans la communautarisation des services de la présente réforme de la santé et des services sociaux au Québec. On connaît aussi le statut très difficile des quelque 8000 salariées (des femmes pour la plupart) œuvrant dans les services de maintien à domicile sans être embauchées par un CLSC ou un centre hospitalier. Elles ne sont pas syndiquées, reçoivent le salaire minimum ou guère plus, ne sont pas protégées par la Loi des normes du travail¹⁰.

Et pourtant selon l'auteure, le discours de ces intervenantes reste dominé par le sentiment d'être engagées auprès de leur clientèle et d'y trouver une importante satisfaction au-delà de leurs piètres conditions de travail et du peu de reconnaissance professionnelle en découlant. Marguerite Cognet explique cet apparent paradoxe en repérant dans leurs narrations des indicateurs de l'échange de don par lequel les travailleuses affirment leur engagement auprès des plus faibles et leur participation dans le maintien des liens sociaux et le plaisir d'y trouver reconnaissance.

^{10.} J. Boileau, «Les oubliées du 1^{er} mai: 8000 salariées de l'État presque sans droits», *Le Devoir*, 1^{er} mai 2002, p. 1, 10.

Le lecteur, la lectrice restera sans doute interloqué-e. Bien sûr, Francine Saillant, dans l'article précédent, a bien évoqué le fait que la question du don surgit dans l'examen de l'univers des soins à domicile, spécifiquement quand il y a «relation de services», quelle que soit la position du sujet dans la relation. Les aidantes «naturelles» et les intervenantes des services publics ou privés s'y réfèrent spontanément. Pourtant, elle a aussi fait ressortir qu'aux yeux des aidantes auprès de leurs proches, leur don d'aide n'exige pas de rémunération (même s'il y a une contre-partie) et que les divers types d'aide (repas, bain, pansement, suivi médical, soutien et évaluation) fournis par les organismes publics sont percus comme étant des services fractionnés, fonctionnels, limités dans le temps. En fait, c'est leur présence qui rend les services de l'État possibles et non le contraire. Elle n'est pas complémentaire mais originelle. Suffirait-il alors de parler de lien social et d'invoquer le don ou certaines de ses caractéristiques pour conclure à des formes d'engagement social des travailleuses rémunérées?

C'est en examinant ce qui caractérise la trajectoire de vie des travailleuses, la nature et les conditions de travail des intervenantes à domicile que des points de jonction entre les aidantes au sein même de la sphère domestique et les intervenantes de l'extérieur peuvent s'effectuer: les activités matérielles variées et complexes, la «mise en scène» des corps, les longues heures, l'importance de l'espace de rencontre, d'interlocution, de relation, le champ émotionnel et enfin le fait que la relation avec le «client», la «cliente», leur ouvre une sphère de valorisation, de reconnaissance, de ressourcement personnel et émotif.

Pour Cognet, l'indicateur par excellence de la logique du don est le travail supplémentaire accompli avec empressement et gracieusement, la qualité de la complicité qui s'installe et celle du service rendu. Constitutif du lien social, il s'agit en l'occurrence du don aux étrangers¹¹, caractéristique des sociétés modernes. L'auteure positionne la part de leurs pratiques non prescrites dans les exigences bureaucratiques, hors des registres professionnels; celles qu'elle situe dans «l'espace dérobé du don», dans une quatrième sphère (autre que celles du marché, de l'État, du privé domestique), celle des groupes d'entraide dont les membres bénévoles s'activent sans compter. Sa question finale posée et à résoudre: «La pratique du don échappe-t-elle aux rap-

^{11.} J. T. Godbout, *L'esprit du don*, Paris/Montréal, La Découverte, coll. «Sciences humaines et sociales», Boréal, 2000.

ports de pouvoir où n'en est-elle qu'une forme euphémisée comme argumente Bourdieu¹² pour mieux dissimuler l'exploitation des travailleurs et des femmes?»

La contribution de Stéphanie Gaudet et Johanne Charbonneau dans «Responsabilité sociale et politique chez les jeunes femmes» est interpellante à plusieurs égards. D'abord au niveau des réflexions qu'on y trouve, non pas tant sur la crise générale de l'engagement dans nos sociétés¹³ que sur les profondes mutations que les jeunes vivent dans leur rapport à la politique et à la responsabilité sociale¹⁴. Sensibles aux analyses des théories sociales contemporaines sur les processus d'individuation et de subjectivation, les auteures concluent à la prédominance de formes d'engagement plurielles, individuelles, limitées, moins englobantes que jadis au niveau temporel, identitaire, communautaire, idéologique.

Critiquant le parti pris de ne considérer comme engagement que ce qui est du ressort du politique, hiérarchisé par rapport au social, que ce qui se déroule dans la sphère publique par rapport à la sphère privée, Gaudet et Charbonneau s'attardent à mieux comprendre les engagements du registre de la vie quotidienne et du sujet. Elles semblent pour ce faire reprendre les thèmes de Bourden et Gilligan¹⁵ et situer les femmes dans le camp de l'éthique de la sollicitude. Elles affirment: «[...] les femmes sont plus sujettes à s'engager envers des individus dont elles se sentent proches qu'envers des idées abstraites comme la défense de la justice et de l'égalité, bien qu'elles y soient sensibles».

Pour revenir à l'objet de leur article, soit les formes inédites de responsabilité sociale et politique chez les jeunes femmes, elles se manifestent dans des pratiques liées à la sphère privée et au déroulement de la vie quotidienne (famille, travail, proximité). La politique, montrent les auteures, est perçue très négativement par ces jeunes

^{12.} P. Bourdieu, Raisons pratiques: Sur la théorie de l'action, Paris, Le Seuil, 1994.

^{13.} R. D. Putman, *Bowling Alone: the Collapse and Revival of Americain Community*, New York, Simon and Schuster, 2001.

^{14.} A. Muxel, «Jeunes des années 90: à la recherche d'une politique sans étiquette», dans P. Perrineau, (dir.) Engagement politique: Déclin ou mutation?, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, 1994; M. Gauthier, «La participation des jeunes à la vie civique emprunte des voies différentes», dans Gauthier et al., Être jeune en l'an 2000, Québec, IQRC, 2000.

P. Bourden, Caring Gender Sensitive Ethics, London et New York, Routledge, 1997; C. Gilligan, In a Different Voice, Cambridge et Londres, Harvard University Press, 1993.

femmes. Elles croient en certaines valeurs (protection de l'environnement, réduction de la violence et de la pauvreté...), mais ce sont les gestes concrets qui les mettent directement en relation avec des personnes qui actualisent leur sentiment de responsabilité sociale. Le choix de métiers traditionnellement féminins basés sur l'entraide et leur investissement dans le travail en sont aussi des incarnations. L'échelle du milieu de vie, de la vie quotidienne, est revalorisée et souvent même pas perçue comme de l'engagement dans la citoyenneté sociale, selon les auteures. Ces dernières tentent de caractériser cette forme de sens des responsabilités comme féminin, alors que le syndicalisme serait «un mode masculin privilégié d'activité citoyenne», une analyse qui est remise en cause par d'autres perspectives féministes qui se refusent à distinguer franchement des valeurs et des concepts moraux selon le sexe. Les débats sont, encore une fois, ouverts.

Faisant le contre-poids et le pont tout à la fois avec l'article précédent, Anne Quéniart et Julie Jacques, dans «Trajectoires et sens de l'engagement chez les jeunes militantes féministes», rendent compte d'une recherche qu'elles ont menée sur l'engagement des jeunes femmes au sein des partis politiques et dans des groupes de jeunes — ici la participation au sein du comité des jeunes de la Fédération des femmes du Québec (FFQ). Les auteures se référent, comme Gaudet et Charbonneau, aux paramètres théoriques qui réfléchissent aux mutations des formes actuelles de l'engagement non plus défini comme acte d'adhésion à une idéologie de groupe spécifique mais engagement distancié, ancré dans d'autres modes d'agrégation et, pour les jeunes, dans d'autres causes que celles de leurs parents.

Par contre, nous ne sommes plus dans l'ordre du privé ou de la vie quotidienne, mais dans l'ordre public, celui de l'engagement politique. Celui-ci implique le passage à l'acte, il conduit à une prise de position dans le débat public. En ce sens, il comporte une dimension identitaire, classant les individus aux yeux des autres et à leurs propres yeux. Explorant le moteur de la participation des jeunes femmes, le sens qu'elles lui donnent, Quéniart et Jacques retracent d'abord les trajectoires vers l'engagement presque toujours amorcées dans des expériences multiples à l'école, dans le bénévolat, souvent stimulées par un événement de la conjoncture ou une rencontre significative. Pour beaucoup ce fut la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence de 2000. Les auteures montrent ensuite, s'attardant au sens que prend l'engagement pour ces jeunes femmes, qu'il doit y avoir une conviction profonde dans les possibilités de changement, si infinitési-

mal soit-il. Conviction mais aussi nécessité, besoin d'agir pour changer les choses. Il se dégage d'ailleurs, des discours qu'elles analysent, une conception active de la citoyenneté, plus participative que juridique.

Ce qui est singulier, selon les auteures, c'est l'émergence de formes nouvelles de subjectivité dans le champ politique. Il y a adéquation entre l'identité personnelle mobilisée — ici l'identité de femme — et l'orientation collective de l'action. L'engagement découle d'un sens de responsabilité dans le devenir de la société mais il engendre immédiatement, pour les jeunes femmes, des apprentissages essentiels, des expériences relationnelles importantes et un sens de pouvoir agir très stimulant et confortant quant à la cohérence éthique.

Poursuivant sur la lancée de l'exploration des facettes de l'engagement politique des femmes, Anick Druelle, dans un texte, «Femmes engagées sur la scène mondiale pour défendre leurs droits», expose le rôle et la place des femmes dans certaines instances de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et dans des associations actives au sein de la «société civile mondiale». Elle relate la tenace insistance des femmes qui amènent petit à petit les instances de l'organisation internationale à leur faire une place, à prendre leurs questions et besoins en compte en créant des instances comme la Commission de la condition de la femme, en insistant pour qu'il y ait des affirmations explicites en faveur de l'égalité entre les sexes dans les déclarations et conventions. Elle souligne aussi la création d'ONG internationales de femmes engagées dans la transformation des rapports de sexe et qui, en rapport avec des groupes nationaux, sont particulièrement actives dans les grandes conférences mondiales des Nations Unies sur les femmes (1975-1995). Ces dernières sont des catalyseurs dans la création de nouveaux groupes de femmes au niveau international et dans la mise en place d'une réseautage global.

Inspirée du regard féministe posé sur les relations internationales et le cadre de la mondialisation de l'économie capitaliste par des auteures qui renouvelèrent les analyses classiques¹⁶ et adoptant une conception

^{16.} Voir à ce sujet D. Stienstra, Women's Movements and International Organizations, New York, St. Martin Press, 1994; V. S. Peterson (dir.), Gendered States, Feminist (Re)Visions of International Relations Theory, Boulder et Londres, Lynne Rienner Publishers, 1992; C. Enloe, Bananas, Beaches, and Bases: Making Feminist Sens of International Politics, Londres, Sydney, Wellington, Pandora Press, 1989; S. Withworth, Feminism and International Relations: Toward a Political Economy of Gender in Interstate and Non-Governmental Institutions, Houndmill, Londres, Macmillan Press, 1994.

complexe de la notion de pouvoir issue de l'approche foucaldienne et des travaux de Colette St-Hilaire¹⁷, Druelle repère les acteurs et les actrices en cause. Au sein même de ce qu'elle nomme le dispositif et la dynamique du biopouvoir mondialisé, modelées et en résistance à ce dernier, des propositions ouvrent les brèches permettant d'agir contre les phénomènes d'exclusion sociale, culturelle, économique et politique des femmes et les constituant, enfin, en individus-sujets.

Mais qu'arrive-t-il lorsque des femmes pénètrent en tant que députée dans le saint des saints de la politique institutionnelle? Mariette Sineau vient, en 2001, de publier *Profession: femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*¹⁸ pour tenter d'en analyser, au moyen d'une enquête auprès des membres, hommes et femmes, de l'Assemblée nationale française, les tenants et aboutissants.

Pour ce numéro de la revue *Recherches sociologiques*, elle a accepté, dans un article «Où en est l'égalité des sexes au Palais Bourbon?», de livrer certaines des observations de son enquête, mais surtout de laisser libre cours en quelque sorte, sous la forme d'un article-essai, à des commentaires critiques très personnels.

Au moment où la réforme paritaire se met en place, l'opinion des députés-ées sur la problématique de l'égalité politique des hommes et des femmes, sur les difficultés persistantes pour ces dernières d'être admises à part entière, sur d'éventuelles transformations apportées par la diffusion des idées féministes est sondée. Mariette Sineau s'attache plus spécifiquement à bien cerner dans les réponses les clivages liés à l'appartenance du genre mais tout aussi important ceux liés à l'appartenance politique — gauche/droite, selon le vocable politique français. Tout de go, pour elle, «le féminisme au Palais Bourbon est lié à l'idéologie de gauche tout en étant l'expresssion privilégiée des femmes quelque soit le camp». Elle remarque, entre autres, que plus le débat sur l'égalité se diffuse, plus l'épiderme devient sensible aux inégalités et plus les analyses critiques de la situation actuelle se raffinent et prennent de l'ampleur. Ce qui serait un bon signe.

L'auteure note que le moment crucial de la quête des investitures est le passage le plus critique où les femmes doivent vaincre la compétition avec les collègues masculins. D'où l'importance de politiques

^{17.} C. St-Hilaire, Quand le développement s'intéresse aux femmes: le cas des Philippines, Paris, L'Harmattan, 1995.

^{18.} M. Sineau, *Profession: femme politique. Sexe et pouvoir sous la Cinquième République*, Paris, Presses de sciences politiques, 2001.

égalitaristes autant dans les instances des partis que dans les candidatures comme telles aux postes électifs. Les trajectoires des femmes sont à toutes fins utiles grevées de discrimination, d'empêchements, de difficultés, les charges maternelles (3 enfants ou plus) constituant un frein important à leur accession aux mises en candidature et à l'exercice des mandats. C'est souvent dans le creuset de la sphère privée que se tissent des obstacles tenaces. Le thème de la conciliation travailfamille a son importance jusque dans les zones du partage du pouvoir politique.

Pour Sineau, la citoyenneté et la démocratie monosexuées sont en procès. L'engagement des femmes en politique redonnera peut-être crédibilité et centralité à la fonction politique: c'est à voir. Il serait cependant erroné d'attendre la rédemption par les femmes. Tout au plus, mais tout ça: la vraie mixité du pouvoir sera une chance pour la démocratie.

Dans le dernier article de ce numéro de la revue, «Le dilemme entre politiques et pouvoir», Diane Lamoureux aborde, en les approfondissant, plusieurs des questions et débats abordés précédemment: citoyenneté sociale/citoyenneté politique; égalité/différence; universel/spécifique; espace privé/espace public; occupation du terran de la représentation politique; besoins/droits.

Reprenant le commentaire historique de T. H. Marshall¹⁹ sur la séquence temporelle, différente de celle des hommes, d'acquisition par les femmes des droits de citoyenneté: d'abord mesures sociales de protection, puis droits politiques d'éligibilité et de vote et enfin, très récemment, droits civiques, Diane Lamoureux en expose les conséquences. À son avis, le fait que les femmes n'accèdent qu'au compte-gouttes et tardivement à la dimension de base de la citoyenneté qui se rapporte au processus d'individuation, d'accession à la qualité d'être moral doté des attributs de liberté et d'égalité, est responsable de la minorisation des femmes. C'est sous les deux acceptions de ce terme, rester mineure, ne pas avoir l'autorité d'agir et être une minorité catégorisable, qu'elle abordera son article. La minorisation des femmes entraîne un processus d'asservissement et une assignation à une identité convenue, prescrite, à une différence sociale (par rapport à l'universel) qui explique que les femmes ne seront pas des sujets politiques

T. H. Marshall, Citizenship and Social Class, réédition, Londres, Pluto Press, 1990.

(individu autonome, libre et égal) mais des objets de politiques, de protections sociales sur la base de leur statut de victimes et donc des besoins qui en découlent; objets de mesures bienveillantes de la part de l'État maître d'œuvre du rythme et de la nature des transformations. Ce qui n'exclut certes pas les luttes situées en tension entre une demande d'égalité avec les hommes, ces derniers servant de valeur étalon ayant accaparé l'universel et une demande de reconnaissance de leur spécificité propre. Carol Pateman²⁰ a éclairé d'ailleurs ce profond dilemme entre égalité et différence, ce que Joan Scott²¹ nomme la citoyenneté paradoxale.

L'auteure poursuit son argumentation en soulevant la confusion, la méprise existant entre *police* (les politiques) et *polis* (pouvoir, autorité; le politique). Si la très tardive reconnaissance des droits civiques (capacité d'agir avec autorité, contrôle de leur volonté et de leur corps, entre autres) a entraîné la minorisation et la caractérisation des femmes, cet état de fait a aussi entraîné, au niveau de l'activité politique, la constitution du mouvement des femmes en représentant autorisé des femmes, du féminisme en politique des femmes, des féministes en porteuses d'intérêts spécifiques. Comme pour les limites inhérentes à une politique identitaire, les limites de la constitution des femmes en groupe d'intérêt représentable doivent être prises sérieusement en compte: sous-estimation du caractère patriarcal de l'État qui impose plus ou moins son rythme et ses humeurs aux transformations exigées par les femmes, cooptation et fréquemment perversion des initiatives, savoirs et pratiques du mouvement des femmes, radicalité émoussée de la critique féministe et, surtout, en échange d'une certaine institutionnalisation, confinement des champs légitimes d'intervention des groupes de femmes. À ne pas suffisamment prendre au sérieux l'écart crucial entre l'influence réelle du mouvement des femmes sur les politiques publiques concernant ces dernières et le peu de place réelle qu'occupent les féministes au niveau du pouvoir politique; à être aveugle au danger de revendiquer comme «spécifiquement féminin» la citoyenneté sociale au détriment de la citoyenneté politique; à perpétuer l'endiguement du potentiel subversif du féminisme en le confinant au féminin au détriment de ce qu'il a à dire et à faire en regard du bien commun et de toutes les grandes questions se rapportant au vivre ensemble: c'est le droit de cité des femmes qui stagne.

^{20.} C. Pateman, The Disorder of Women, Stranford University Press, 1989.

^{21.} J. Scott, La citoyenne paradoxale, Paris, Albin Michel, 1998.

Diane Lamoureux termine sa démonstration en réfléchissant sur comment enfin «faire autorité» sur le mode de la pluralité, comment enfin sortir de l'état de minorité, comment (re)trouver le tranchant du féminisme et sa capacité à éclairer les enjeux et à accoucher de pratiques novatrices et radicales. Elle aborde en ce sens la nécessité d'occuper le terrain du pouvoir afin que l'expérience et la présence réelle des femmes y soit; d'occuper l'espace des débats, de tous les débats autant ceux relatifs à la politique étrangère et à la constitution, entre autres; de raffiner les analyses féministes sur les liens et clivages entre la sphère privée et celle publique; de s'assurer que l'on surmonte l'invisibilité et l'inaudibilité de toutes les femmes, en fait de tous les groupes opprimés; de travailler à ce que soit banalisée par le nombre l'accession de quelques-unes à la *polis*; de passer en mode droits plutôt qu'en mode besoins; de concevoir l'action politique sur le registre de la multiplicité.

Si on ne devait retenir de cet article de Diane Lamoureux que son appel à aiguiser la pensée critique féministe en «déconstruisant le faux universel androcentriste» plutôt que de s'attacher à la «défense et illustration» de la spécificité des femmes» et en prenant «le genre au sérieux mais en se gardant d'en faire une identité» nous aurions, à notre avis, fait un bon pas dans nos représentations et pratiques d'engagement.